

Halte à la discrimination liée à l'âge

La discrimination liée à l'âge est une réalité, que ce soit sur le marché du travail, dans la recherche d'un logement, dans le domaine des assurances, dans l'espace numérique ou dans les soins de santé.

Nous constatons de plus en plus souvent cette forme de discrimination, à laquelle s'ajoute par exemple l'acceptation croissante des paiements en espèces. C'est pourquoi la FARES (Fédération des retraités actifs de Suisse), dont fait également partie le SEV-PV, a lancé une pétition visant à sensibiliser les autorités politiques à cette question.

Nous vous prions de bien vouloir signer cette pétition avant le 1er mars 2026 :
<https://act.campax.org/petitions/protection-juridique-contre-la-discrimination-fondee-sur-l-age>

Merci beaucoup.

Comité central PV